

Appel à candidatures : résidence artistique à Gênes en 2026

La Ville de Fribourg ouvre un appel à candidatures pour une résidence artistique de 3 mois à Gênes, du 1^{er} juin au 31 août 2026. Les acteurs et actrices culturel·les peuvent postuler jusqu'au dimanche 24 août 2025.

Dans le cadre de la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC), la Ville de Fribourg propose une résidence artistique à Gênes, en Italie. L'artiste choisi·e pourra séjourner dans un logement-atelier à Gênes **du 1^{er} juin au 31 août 2026**. La cuisine et la salle de bain seront partagés avec un·e artiste d'Uster (ZH). Le séjour sera soutenu par une bourse de CHF 5'000.- versée par la Ville de Fribourg. L'artiste [Chiara Bertin](#) était la première fribourgeoise à s'y être rendue en 2022-2023. Plus d'informations sur l'atelier figurent en annexe.

Critères et conditions

Cet appel à candidatures est ouvert en priorité aux acteurs et actrices culturel·les professionnel·les domicilié·es en ville de Fribourg ou qui entretiennent des liens étroits avec les milieux culturels de la ville. Toutes les disciplines artistiques sont les bienvenues, l'atelier ne se prêtant toutefois pas à des pratiques de musique amplifiée. Les critères de sélection se fondent notamment sur la carrière et la démarche artistique du ou de la candidat·e, les qualités formelles et conceptuelles de son projet, ainsi que l'intérêt pour sa pratique artistique d'effectuer une résidence artistique à l'étranger, a fortiori dans le cadre proposé. Le ou la lauréat·e sera désigné·e par un jury composé de membres du Service de la culture et d'expert·es issu·es des milieux culturels. Les candidat·es seront informé·es de la décision du jury fin septembre 2025.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au **dimanche 24 août**. Le dossier de candidature doit être remis en **un seul document** au format numérique (PDF) et doit inclure¹ :

- Une présentation de l'artiste (CV et biographie artistique, site internet, portfolio, etc.)
- Un dossier artistique
- Un projet de résidence détaillé (incluant une planification)
- Une description des liens entre le projet et la région concernée (si pertinent) ainsi qu'une éventuelle liste des contacts envisagés sur place

Informations et dépôt des candidatures :

www.ville-fribourg.ch/culture/residences-artistiques

Contacts:

Juan Diaz, chef du Service de la culture, 026 351 71 45, juan.diaz@ville-fr.ch

Jules Raynal, chef du secteur Promotion culturelle, 026 351 70 94, jules.raynal@ville-fr.ch

Annexe : Documentation atelier CVC à Gênes

¹ En cas de doute sur le contenu et la rédaction du dossier, vous trouverez [plus d'informations](#) sur notre site.

Ateliers de la CVC à Gênes



© Sabine Jäggi

Adresse: Unione Elvetica, Sezione culturale, Via Peschiera 33, I-16122 Genova

Si proche de la Suisse et à la fois si différente, Gênes est une ville verticale qui se déploie entre collines et rochers. La mer est son destin. La culture génoise est le résultat de la position géographique de la ville et de son histoire faite d'échanges avec le Proche-Orient.

La ville de Gênes (en italien *Genova*, en ligurien *Zena*), porte de l'Europe et cœur de la Ligurie, a connu son apogée à la haute Renaissance. Les dispositions urbanistiques de la fin du 16^{ème} siècle ont contribué à façonner sa renommée tout comme les portraits des familles de l'aristocratie citadine par Rubens et van Dyck. L'âge baroque a laissé ses marques dans la peinture et dans l'architecture et trouvé une suite, au 19^{ème} siècle, dans les agrandissements successifs de la ville. Les interventions urbanistiques du 20^{ème} siècle ont été pour la plupart moins heureuses. Toutefois, au début des années 90, le célèbre architecte Renzo Piano a « rénové » et redynamisé le Vieux Port (*Porto Antico*) : il a restauré le lien entre le centre historique et la zone portuaire.

Gênes est non seulement le premier port, mais aussi la cinquième ville la plus importante d'Italie. Fer de lance de l'industrie navale, elle est aussi à la pointe de l'industrie métallurgique et constitue, par son activité portuaire, une place commerciale majeure en Europe. Malgré les restrictions budgétaires de l'Etat italien, Gênes est parvenue à valoriser ces trente dernières années son patrimoine architectural à l'occasion d'événements phares et de célébrations historiques comme le « 500^{ème} anniversaire de la découverte de l'Amérique » en 1992 ou encore « Gênes capitale européenne de la culture » en 2004. Ces manifestations initieront aussi de vastes travaux de modernisation et encouragèrent la construction d'édifices contemporains emblématiques du dynamisme culturel de la ville.

On dit parfois de Gênes que c'est une ville portuaire qui ne vaut pas la peine d'être visitée. Cela peut être vrai à première vue: le centre historique est entouré de gratte-ciels; l'autoroute à quatre voies traverse la ville et sépare le port du centre urbain et de ses activités. Mais Gênes, appelée par ses habitants *la Superba* (la superbe) a pourtant beaucoup à offrir. Une partie importante du centre historique de cette fascinante métropole est d'ailleurs sous la protection de l'UNESCO : il s'agit d'un véritable dédale de ruelles (*caruggi*) qui s'ouvrent à l'improviste sur de petites places; l'âme de cette ville réside justement dans ces ruelles, où se mêlent depuis toujours odeurs, saveurs et cultures différentes.

Après Marseille, Gênes a le deuxième plus grand port maritime de la Méditerranée. Il fut une époque où les émigrants partirent de là pour trouver leur bonheur dans le vaste monde. La construction d'une gare maritime a commencé au début du 20^{ème} siècle (1914), afin de faire face au nombre croissant de passagers. De grands vapeurs partaient pour l'Amérique. Aujourd'hui, des bateaux de croisière de toute provenance font escale à Gênes.

Gênes est l'une des plus importantes métropoles de l'Italie septentrionale. Son offre culturelle est surtout à vocation touristique. La situation de la culture en Italie est actuellement précaire à cause d'importantes coupes budgétaires au niveau communal et national. Pourtant, il y a différentes scènes artistiques à découvrir.

Une ambiance particulière – rehaussée par une *italianità* naturelle - anime cette ville de contrastes. Les différents quartiers sont autant de petites villes rassemblées : leurs habitants respectifs se revendiquent de Marassi, Foce ou Nervi avant d'être de Gênes. On retrouve cette fierté locale lors des derbys entre les deux clubs locaux, la Sampdoria et il Genoa.

Enfin, l'apéritif est une tradition bien ancrée dans les habitudes des Génois. Bien plus qu'un préambule au repas, l'*aperitivo* est un véritable rite. Chaque bar de la ville sert l'apéritif accompagné d'un copieux buffet dînatoire entre 19h et 21h.

Pour des compléments d'information sur la ville, n'hésitez pas à consulter : www.visitgenoa.it



© Sabine Jäggi

Les deux ateliers de la CVC, situés à peine à dix minutes de la gare Brignole et de la zone commerciale (centre-ville), se trouvent dans le bâtiment de l'Unione elvetica (1890). Deux ateliers, ainsi que deux habitations d'env. 20m², une cuisinette (2 plaques électriques) et une petite salle de bain (douche et lavabo) ont été installés au 1^{er} étage. Les ateliers sont spacieux et lumineux. Dans le plus petit, il y a un évier et il sera de ce fait plutôt destiné aux arts visuels.



Vue d'en bas (Via Felice Romana). La flèche désigne l'espace no 5 sur le plan (atelier). Entrée côté cour.

© Eszter Gyarmathy



Vue de dessus, prise en amont de l'Unione elvetica. La flèche montre l'entrée. A l'avant-plan, on voit l'église au-dessus des locaux 1, 2, 3 et 4.

© Eszter Gyarmathy



Entrée de l'immeuble Via Peschiera 33.

© Eszter Gyarmathy



Seconde entrée depuis la Cour.

© Sabine Jäggi

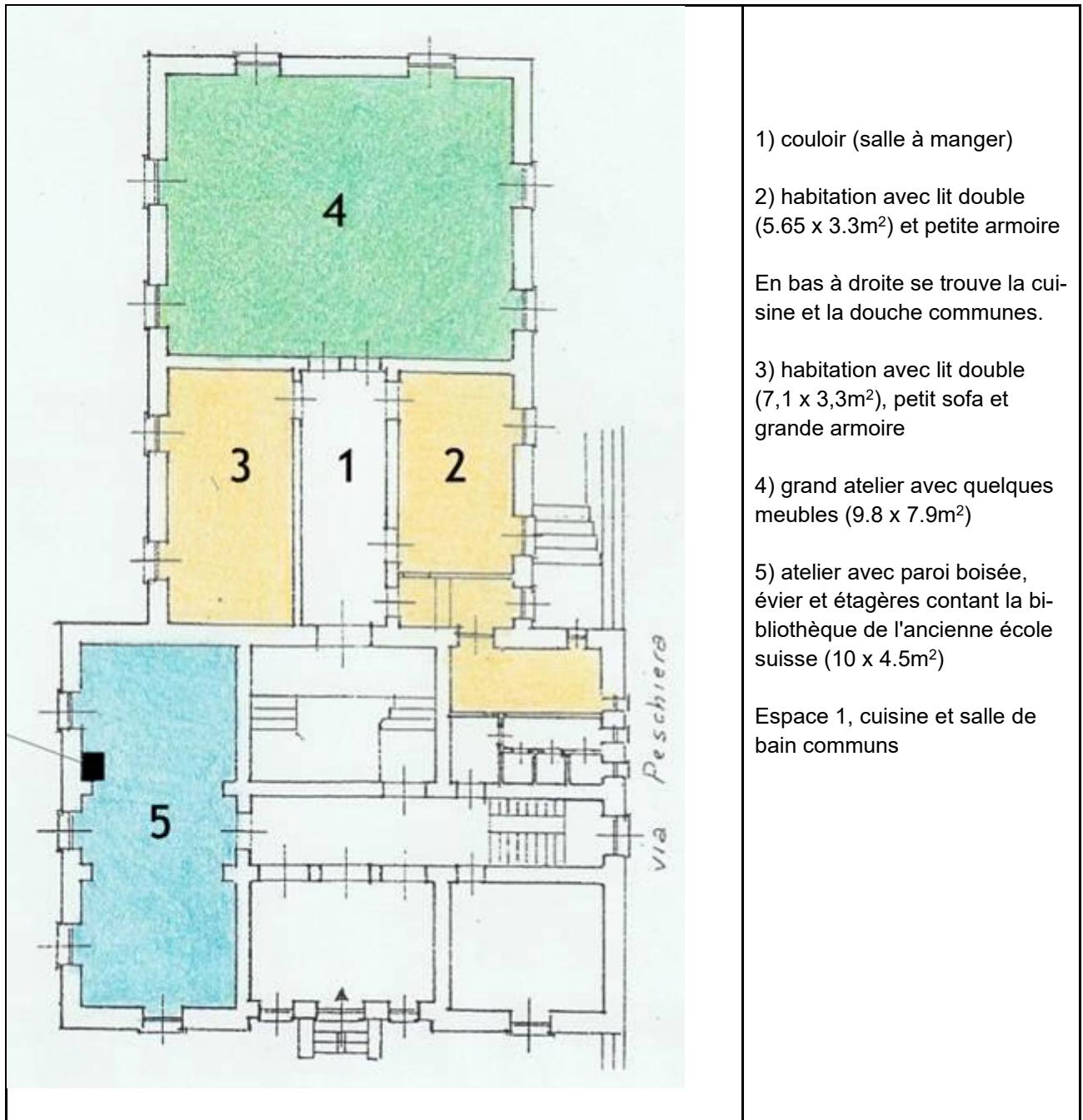
L'immeuble se trouve à la *Via Peschiera 33* (cf. plan de la ville), dans une route en lacets assez proche de la gare *Brignole*. La circulation est bruyante et la nuit en particulier, l'accélération pour remonter la pente peut faire un vacarme « à l'italienne » désagréable. Les ateliers ne sont ainsi pas faits pour les personnes sensibles au bruit. De manière générale, les ateliers de la CVC ne sont pas adaptés aux personnes ayant des exigences élevées. L'infrastructure offerte par la CVC est basique. Elle sert en premier lieu à la création et n'a rien de celle d'un hôtel. Ainsi les artistes sont tenus de faire le ménage eux-mêmes – la cuisine et la salle de bain sont à ranger et nettoyer après chaque utilisation.

Dans l'immeuble, au-dessous des ateliers, se trouvent des bureaux. L'attention à porter au voisinage n'est donc pas tout à fait la même en soirée et la nuit. Les espaces peuvent servir à des présentations d'œuvres. L'église qui se trouve au-dessus de l'atelier portant le n° 4 sur le plan peut être utilisée pour des concerts après entente avec les responsables. Tout en bas de l'immeuble se trouve le Club suisse – avec un jeu de quilles. La participation à ses activités est possible.

L'église est occasionnellement utilisée pour des services religieux, des concerts ou des répétitions. La musique d'orgue est notamment audible et perceptible jusque dans les espaces de la CVC. Un piano s'y trouve également. Les artistes en résidence ont la possibilité d'utiliser tant l'orgue que le piano (ce dernier étant peu joué, il mériterait au moins une révision avant utilisation).

Les ateliers sont conçus pour des personnes individuelles. Des couples d'artistes créant une œuvre conjointe peuvent également postuler. Les ateliers ne sont pas destinés aux autres couples et ne sont pas des appartements de vacances. Les visites du ou de la partenaire sont possibles, mais doivent être limitées à quelques jours. A partir du 5^e jour, une contribution journalière de 50 euros est à verser.

Un autre point important du séjour réside dans les contacts entre les artistes suisses au sein des ateliers. Certains vivent en harmonie, d'autres pas. La CVC conseille aux futurs boursiers de se rencontrer en Suisse avant le séjour, afin de faire un peu connaissance. Une fois sur place, il faut faire preuve de souplesse et de tolérance, la bonne entente est à ce prix.



Un accès à internet sans fil (wireless) sécurisé est installé. Il est accessible partout. Il n'y a pas contre pas de raccordement fixe. Les locaux disposent tous d'une prise électrique de type suisse.

Couloir /salle à manger (espace 1)



© Sabine Jäggi



Cuisine et salle de bain

La cuisine est un simple coin-cuisine disposant de deux plaques électriques, d'un réfrigérateur et d'une machine à laver. De la vaisselle, des couverts, des verres, des casseroles, une machine à café, des torchons, tout comme les linges de bain et la literie, sont mis à disposition

© Sabine Jäggi





Habitation avec lit double et petite armoire (espace 2)



© Sabine Jäggi



© Sabine Jäggi



Habitation avec lit double, grande armoire et sofa (espace 3)



© Sabine Jäggi



© Sabine Jäggi

Atelier avec panneau en bois (espace 4)



© Sabine Jäggi



© Sabine Jäggi



Atelier avec paroi boisée et évier (espace 5)



© Sabine Jäggi



© Sabine Jäggi



Les voitures n'osent être parquées que quelques minutes dans la cour intérieure (pour charger et décharger). Aux alentours des ateliers ne se trouvent que des places payantes (zone bleue de 8 h à 20 h; une heure = 2.50 euros).

Les animaux de compagnie sont strictement interdits.

Il est en outre déconseillé de recevoir des paquets postaux depuis la Suisse. Les formalités douanières sont particulièrement longues et compliquées. La livraison de paquets en provenance de l'espace européen ne présente pas contre aucun problème.

A 10 minutes à pied se trouve tout ce qu'il faut: boulangerie, épiceries, un petit supermarché, ainsi que de nombreux café, restaurants et magasins. Et surtout, l'impressionnant *Mercato orientale* de la via XX Settembre.



© Gaëlle Métrailler

Les ateliers sont mis au concours par les villes membres de la CVC (pour les délais, veuillez-vous référer au plan d'occupation).

Peuvent postuler les artistes professionnels de tout domaine, sauf la musique amplifiée pour laquelle les espaces ne sont pas adaptés.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter David La Sala, délégué culturel de la Ville de Sion, au 027 324 13 21 ou à l'adresse d.lasala@sion.ch